

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [1]

Artikel: Droits de l'Homme : T. Goritschewu à Zurich

Autor: Goritschewu, T.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

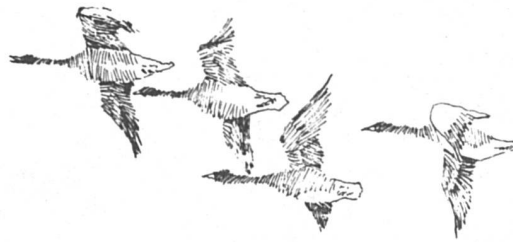
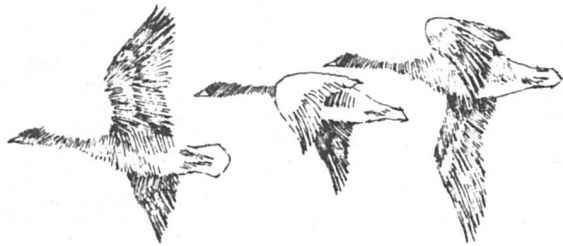
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ITALIE

Les femmes des années 80

Alors que toute notre sympathie va aux sinistrés de la Campanie et du Basilicate, ces régions que nous avons peut-être traversées et que nous aimons, j'aimerais signaler à toutes celles qui lisent l'allemand le numéro de décembre de **Schritte ins Offene*** consacré à la femme italienne. La rédactrice de la revue a vécu de longues années en Italie. Elle a conçu ce numéro comme une introduction aux problèmes des femmes à la fois pour les touristes et pour tous ceux qui en Suisse essaient d'aider les migrantes à s'intégrer. Il est toutefois difficile à résumer, vu la diversité des situations, suivant que les articles traitent du Nord ou du Sud, des régions industrialisées ou des régions rurales.

Quelques traits généraux pourtant :

- il y a des changements en route, qui suscitent des valeurs nouvelles, en raison de l'industrialisation, de l'émigration, du tourisme de masse,
- s'il y a des femmes dans des positions de pointe, notamment dans le domaine politique et les affaires, la masse des femmes vit encore dans le monde d'hier et non dans celui d'aujourd'hui,
- l'émancipation légale et politique et dans certains cas sociale ou économique n'a pas encore entraîné une véritable libération de la femme, les vieilles traditions qui gouvernent les relations sexuelles, familiales et sociales n'ont pas encore changé.

On comprend dès lors l'interrogation de cette intellectuelle sur laquelle s'achève le numéro :

« la femme des années 80 pourra-t-elle récolter les fruits des souffrances si longuement et patiemment supportées, et des luttes ardentes menées pour que les femmes trouvent une relation nouvelle et harmonieuse avec elle-même, avec l'homme et avec la société ? Dans les difficultés qu'elle traverse aujourd'hui, l'Italie ne peut se priver des forces constructives de ses femmes. »

* On peut se le procurer (Fr. 4,50) c/o Mme Grossmann-Wildi, Grebenackerweg, 5603 Staufen.

CEFRES

Trois Suissesses

Dans le **comité** réélu en automne, il y a trois Suissesses : Marlise Muller, Bernadette von der Weid et Perle Bugnion-Secrétan, et au **Bureau exécutif** Marie-Claire Blanchard comme deuxième vice-présidente : nous en sommes ravies et félicitons cette Française si amie de Genève.

La dernière Newsletter contient principalement le compte-rendu de deux tables rondes portant sur « l'Europe devant la peur de la guerre et le désir de la paix » et « Au-delà du politique, les femmes devant la peur de la guerre et le désir de la paix ». Une réflexion sur la situation de la femme face « aux structures masculines qui les excluent encore de leurs hiérarchies décisionnelles ». Une réflexion aussi sur les déséquilibres comme facteurs de déstabilisation de la société, et sur le fait que « l'Europe doute d'elle-même » (Françoise Giroud).

Adresse : 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

ONU

On aura notre 3^e conférence!

L'Assemblée générale a adopté par 128 voix contre 3 et 7 abstentions, un projet de résolution approuvant le programme d'action élaboré à Copenhague. Elle a par là décidé aussi de convoquer en 1985 une conférence mondiale chargée d'examiner les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix.

L'AG a également adopté une résolution demandant aux Etats membres de faire un effort accru d'assistance aux femmes réfugiées et déplacées, et demandé au Haut Commissaire pour les Réfugiés d'augmenter le nombre des femmes dans ses services, en particulier dans les bureaux extérieurs, et de réserver un poste de rang élevé à un coordinateur des programmes relatifs aux femmes.

L'AG a enfin adopté une troisième résolution invitant tous les organismes du système des Nations Unies (Commissions régionales, Institutions spécialisées, etc.) à renforcer leurs programmes relatifs aux femmes, à en évaluer les résultats et à lui faire rapport tous les deux ans. Invitant également les Etats membres à apporter ou augmenter leur appui au Fonds de contributions volontaires pour la Décennie pour les femmes.

DROITS DE L'HOMME

T. Goritschewa à Zurich

Le 10 décembre, au Münsterhof, nombreuse manifestation sur le thème « solidarité avec tous les persécutés, chrétiens et non chrétiens », organisée par les églises, le groupe zurichois pour la surveillance de l'application de l'acte final d'Helsinki, etc. Principal orateur : la dissidente philosophe de Leningrad Tatiana Goritschewa, expulsée d'URSS à la veille des jeux olympiques, aujourd'hui réfugiée à Francfort, co-éditrice de l'almanach **Femmes de Russie**. Après avoir décrit les conditions de vie des femmes en Russie, elle a souligné le caractère religieux du féminisme dans son pays.

FEMMES D'EUROPE

Tour d'horizon

Le numéro de septembre-octobre 1980 de cette excellente revue

- fait le point sur les travaux de la Commission ad hoc du Parlement européen sur les droits de la femme : un rapport vient d'être déposé, qui est actuellement à l'étude avant d'être soumis au Parlement,
- contient un bon compte-rendu des travaux de la conférence de Copenhague,
- donne des nouvelles de ce qui se passe dans les pays des Communautés Européennes ; quelques exemples :

Allemagne : annulation, par décision d'un tribunal du travail, de l'engagement d'un homme qui, à qualités égales, avait été préféré à une femme parce qu'elle « allait se marier et avoir des enfants ».

Belgique : création d'un comité ministériel pour le statut de la femme, présidé par le premier ministre assisté de Mme van